

**Murs anti-crues (protection crue 100 ans)**

- (0.9)\* Hauteur de l'ouvrage incluant revanche de 0,3 m
- Localisation des coupes types
- Mur de palplanches à l'intérieur de la rive (10 m)
- Mur de bois à la limite de la rive (10 m)
- Mur de bois à l'intérieur de la rive (10 m)
- Mur de bois avec ouvrage de protection ajouté à la limite de la rive (10 m)
- Mur de bois avec ouvrage de protection ajouté à l'intérieur de la rive (10 m)
- Mur en béton à la limite de la rive (10 m)
- Mur en béton à l'intérieur de la rive (10 m)
- \*: (0.5) Mur inférieur ou égal à 0.5 m

**Ligne d'eau et rives (avant projet)**

- Limite des hautes-eaux (0-2 ans)
- Limite de 5 mètres depuis 0-2 ans
- Limite de rive, 10 mètres depuis 0-2 ans

**Ligne d'eau et rives (projeté)**

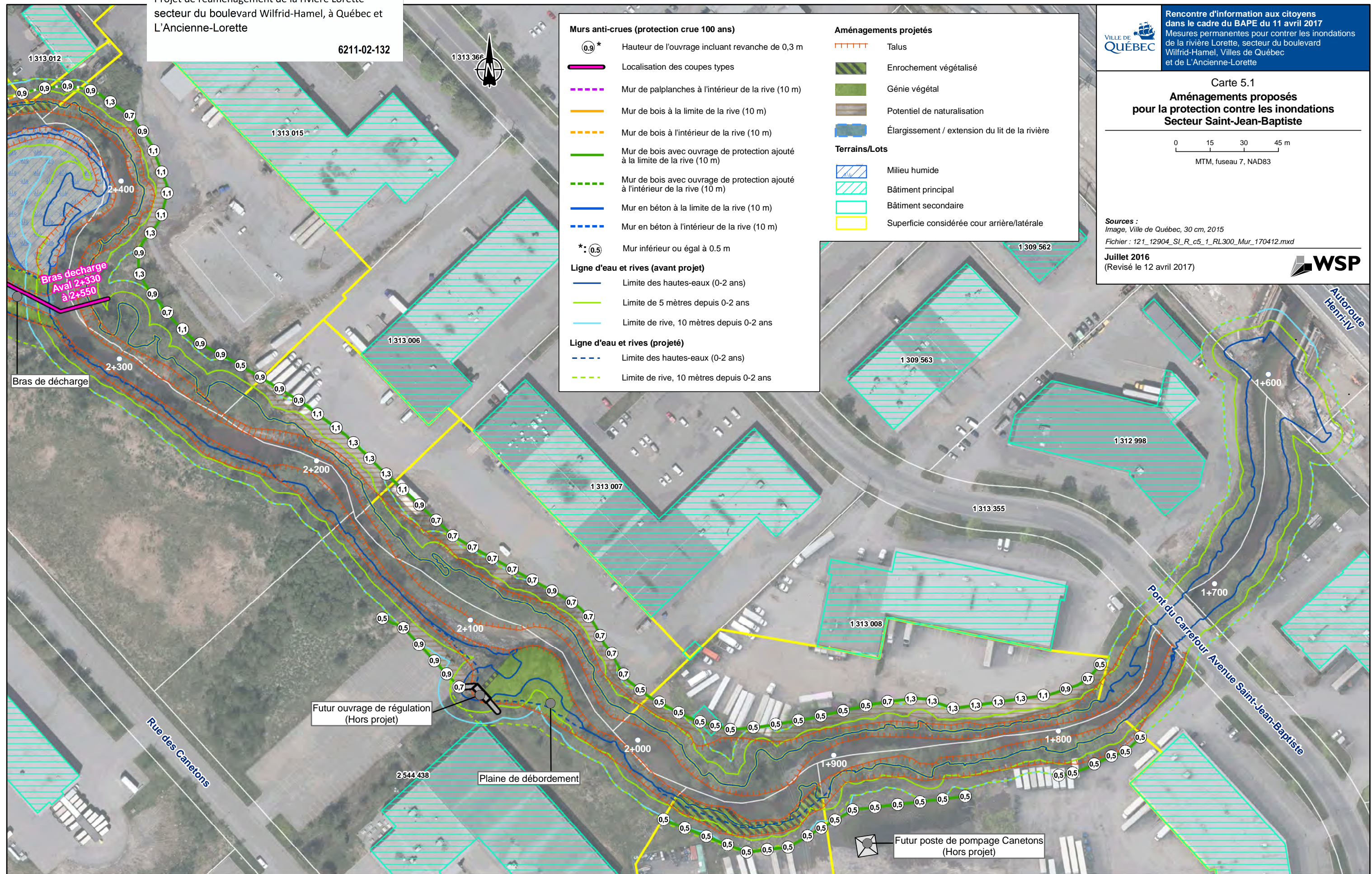
- Limite des hautes-eaux (0-2 ans)
- Limite de rive, 10 mètres depuis 0-2 ans

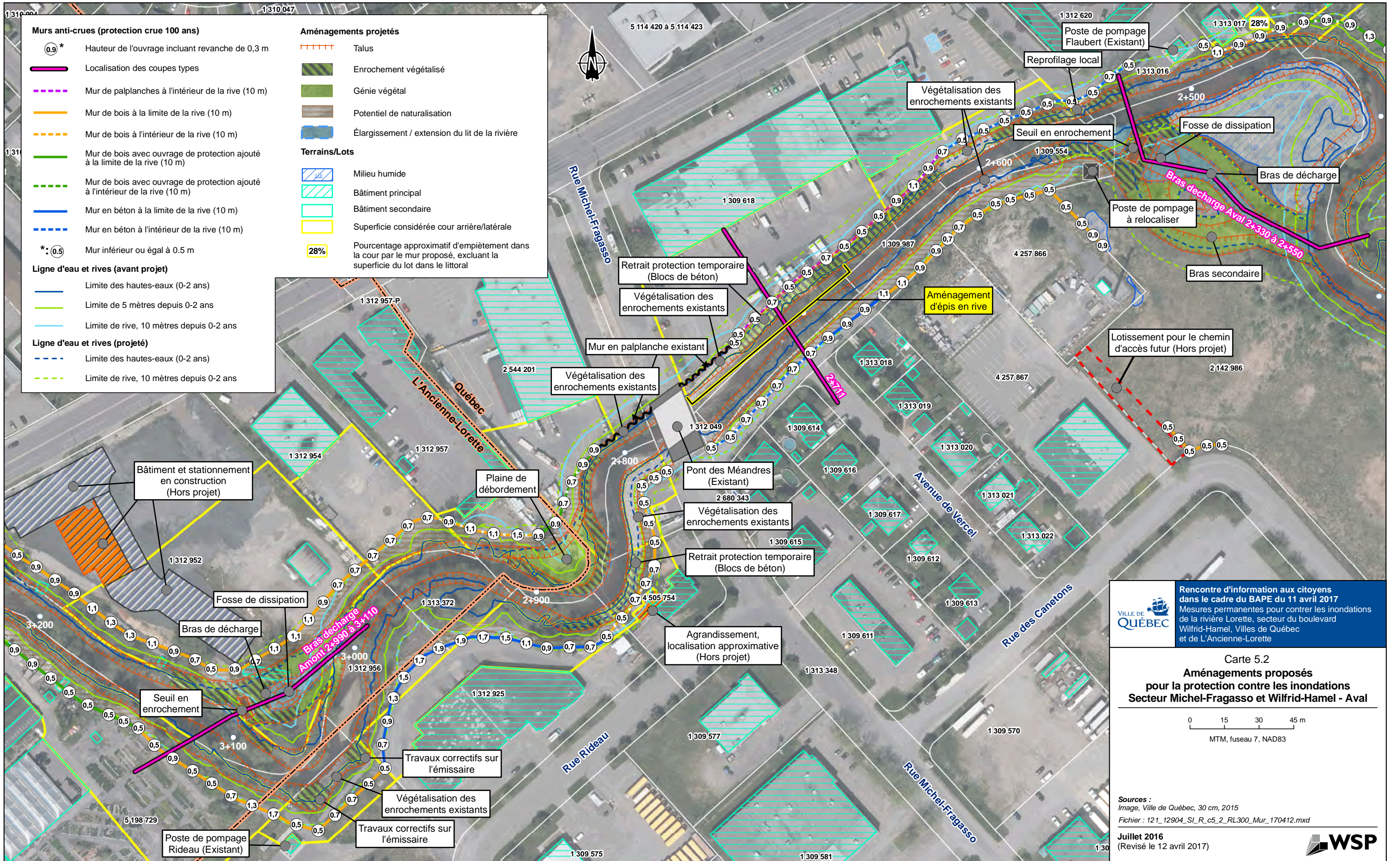
**Aménagements projetés**

- Talus
- Enrochement végétalisé
- Génie végétal
- Potentiel de naturalisation
- Élargissement / extension du lit de la rivière

**Terrains/Lots**

- Milieu humide
- Bâtiment principal
- Bâtiment secondaire
- Superficie considérée cour arrière/latérale



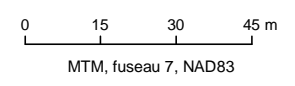


- Murs anti-crues (protection crue 100 ans)**
- 0.9\* Hauteur de l'ouvrage incluant revanche de 0,3 m
  - Localisation des coupes types
  - Mur de palplanches à l'intérieur de la rive (10 m)
  - Mur de bois à la limite de la rive (10 m)
  - Mur de bois à l'intérieur de la rive (10 m)
  - Mur de bois avec ouvrage de protection ajouté à la limite de la rive (10 m)
  - Mur de bois avec ouvrage de protection ajouté à l'intérieur de la rive (10 m)
  - Mur en béton à la limite de la rive (10 m)
  - Mur en béton à l'intérieur de la rive (10 m)
  - \*: (0.5) Mur inférieur ou égal à 0.5 m
- Ligne d'eau et rives (avant projet)**
- Limite des hautes-eaux (0-2 ans)
  - Limite de 5 mètres depuis 0-2 ans
  - Limite de rive, 10 mètres depuis 0-2 ans
- Ligne d'eau et rives (projeté)**
- Limite des hautes-eaux (0-2 ans)
  - Limite de rive, 10 mètres depuis 0-2 ans

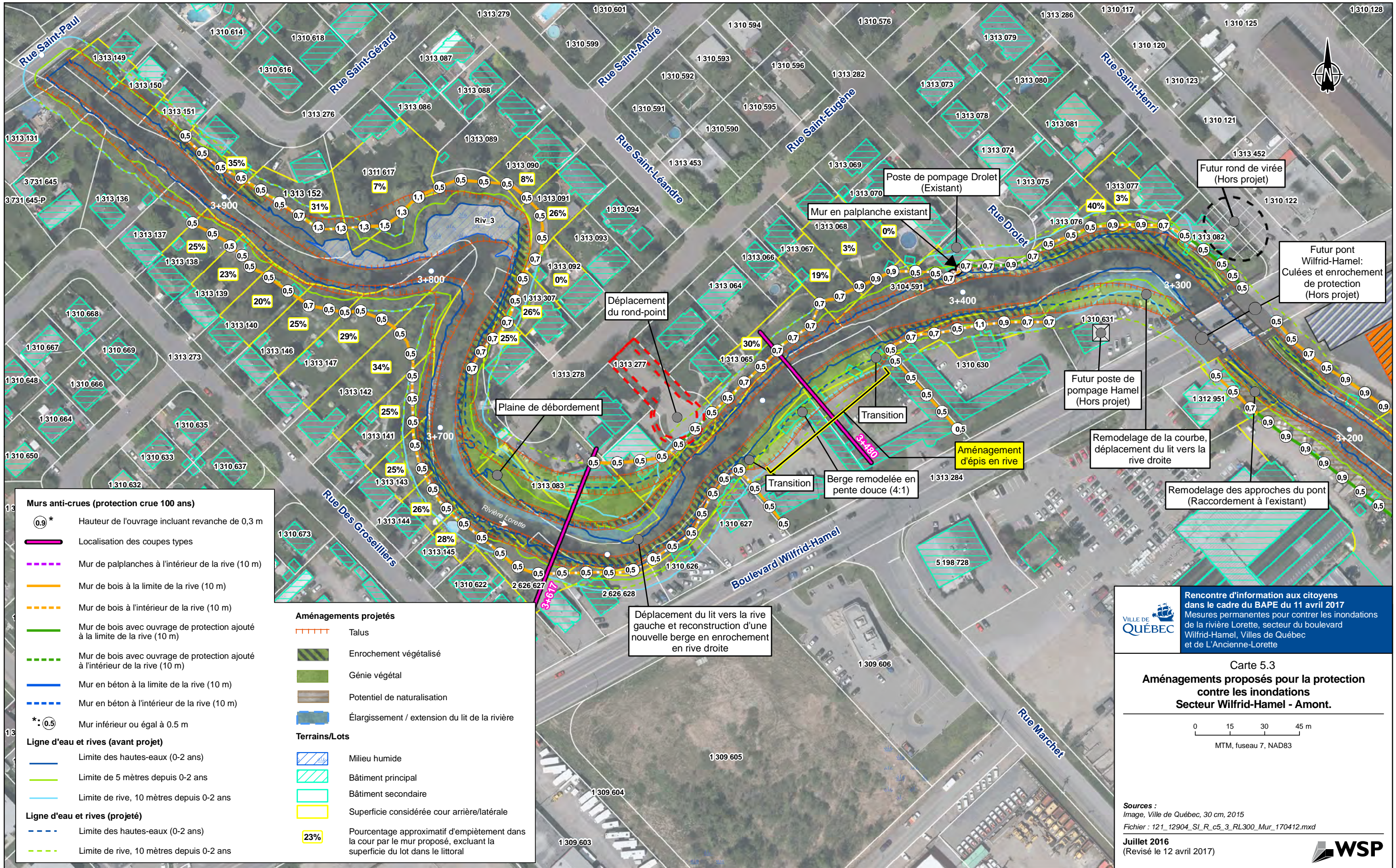
- Aménagements projetés**
- Talus
  - Enrochement végétalisé
  - Génie végétal
  - Potential de naturalisation
  - Élargissement / extension du lit de la rivière
- Terrains/Lots**
- Milieu humide
  - Bâtiment principal
  - Bâtiment secondaire
  - Superficie considérée cour arrière/latérale
  - 28% Pourcentage approximatif d'empiètement dans la cour par le mur proposé, excluant la superficie du lot dans le littoral

Rencontre d'information aux citoyens dans le cadre du BAPE du 11 avril 2017  
 Mesures permanentes pour contre les inondations de la rivière Lorette, secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, Villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette

Carte 5.2  
**Aménagements proposés pour la protection contre les inondations**  
 Secteur Michel-Fragasso et Wilfrid-Hamel - Aval



Sources :  
 Image, Ville de Québec, 30 cm, 2015  
 Fichier : 121\_12904\_SL\_R\_c5\_2\_RL300\_Mur\_170412.mxd

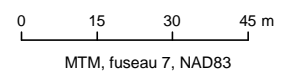


- Murs anti-crues (protection crue 100 ans)**
- 0.9 \* Hauteur de l'ouvrage incluant revanche de 0,3 m
  - Localisation des coupes types
  - Mur de palplanches à l'intérieur de la rive (10 m)
  - Mur de bois à la limite de la rive (10 m)
  - Mur de bois à l'intérieur de la rive (10 m)
  - Mur de bois avec ouvrage de protection ajouté à la limite de la rive (10 m)
  - Mur de bois avec ouvrage de protection ajouté à l'intérieur de la rive (10 m)
  - Mur en béton à la limite de la rive (10 m)
  - Mur en béton à l'intérieur de la rive (10 m)
  - \*: 0.5 Mur inférieur ou égal à 0.5 m
- Ligne d'eau et rives (avant projet)**
- Limite des hautes-eaux (0-2 ans)
  - Limite de 5 mètres depuis 0-2 ans
  - Limite de rive, 10 mètres depuis 0-2 ans
- Ligne d'eau et rives (projeté)**
- Limite des hautes-eaux (0-2 ans)
  - Limite de rive, 10 mètres depuis 0-2 ans

- Aménagements projetés**
- Talus
  - Enrochement végétalisé
  - Génie végétal
  - Potential de naturalisation
  - Élargissement / extension du lit de la rivière
- Terrains/Lots**
- Milieu humide
  - Bâtiment principal
  - Bâtiment secondaire
  - Superficie considérée cour arrière/latérale
  - 23% Pourcentage approximatif d'empiètement dans la cour par le mur proposé, excluant la superficie du lot dans le littoral

Rencontre d'information aux citoyens dans le cadre du BAPE du 11 avril 2017  
 Mesures permanentes pour contrer les inondations de la rivière Lorette, secteur du boulevard Wilfrid-Hamel, Villes de Québec et de L'Ancienne-Lorette

Carte 5.3  
**Aménagements proposés pour la protection contre les inondations**  
**Secteur Wilfrid-Hamel - Amont.**



Sources :  
 Image, Ville de Québec, 30 cm, 2015  
 Fichier : 121\_12904\_SL\_R\_c5\_3\_RL300\_Mur\_170412.mxd  
 Juillet 2016  
 (Révisé le 12 avril 2017)

